

GILLES MURAT SPOLIE POUR SON INVENTION PAR LE MINISTRE DE L'INDUSTRIE ET DES FINANCES / L'AFFAIRE D'ETAT / AFFAIRE POLITICO FINANCIERE SMAC ...

TIM-STAR : Mécano informatique 2D et 3D pour les bureaux d'Etudes et les Bureaux des Méthodes. Concept novateur finalisé par un logiciel, programme destiné à la conception non exhaustive de Machines Spéciales, Engins de manutention et de travaux publics, d'outillages ...

TIM-STAR, un dossier politico-financier suivi par des Journalistes d'investigation de la presse écrite **Guy Moyses et Laurent Franck** et ensuite par la presse télévisée TLM

Cette affaire d'état implique les services de l'intelligence économique de l'Elysée et de Matignon, aujourd'hui de la DCRI, concernant une escroquerie à innovation, des détournements de fonds publics, un détournement de propriété intellectuelle, détournement de subventions, détournement de prime à innovation, des infractions qui portent atteinte aux intérêts de la nation, aux intérêts de l'inventeur Gilles Murat, une situation **aux antipodes du patriotisme économique** et du respect des droits fondamentaux

LE POURQUOI DU COMMENT ?

Pour quelle raison l'engagement en faveur des intérêts de l'inventeur Gilles Murat et de la France pris le 17 juin 1997 par l'ELYSEE, Président de la République Jacques CHIRAC n'a pas été respecté ainsi que l'engagement pris par le Procureur Christian Hassenfratz sur intervention du Ministre de la Justice Elisabeth Guigou et le contrat smac communiqué à ce moment précis

Gilles Murat réclame la levée de l'opacité, c'est à dire la communication de la preuve des malversations financières et intellectuelle, le contrat Smac et avenants, le montant des subventions détournées en France, au plan Européen et International (O M P I), indemnité provisionnelle basée sur un montant de 1.000.000 Euros sur un préjudice fixé par un business plan d'INSAVALOR (Insa de Lyon & Banques & autres) à un revenu net de 32.000.000 FF ...

CHRONOLOGIE DES FAITS INVERSES

28 septembre 2009 Sur informatique de Bercy, un instant l'escroquerie à innovation sera répertorié. A ce moment l'inventeur sollicite Monsieur Eric Woerth et Madame Eva Joly pour obtenir malgré les pressions politiques et financières, la corruption institutionnelle, le contrat intégral Smac que le Groupe Aérospatiale était prédisposé à lui communiquer selon des écritures d'un avocat à Vienne ...

Année 2002 : **Pierre Pierre Guillard du tribunal administratif** de Lyon indique que l'état doit le contrat Smac à Monsieur Murat, que d'état doit une indemnisation provisionnelle de 1.000.000 Euros en engageant la responsabilité du Ministère de la Justice, du Ministère de l'Industrie et Finances

15 octobre 2003 : Nicolas Sarkozy en tant Ministre de l'intérieur intervenait auprès du Ministre de la Justice Dominique Perben .../...

6 avril 2000 : Lionel Jospin, Premier Ministre » **L'Etat doit la communication intégrale du contrat smac à Monsieur Gilles Murat** « . Depuis cette date, l'article 21 de la Constitution Française est méprisé voire bafoué. Quel organisme ou Lobby dispose du pouvoir de supplanter l'autorité du Premier Ministre, bafouer la constitution française ?

1998: Pressions sur l'APP (autorité dépendante du Ministère de la Culture) confirmées par des journalistes d'investigation et Députés ...

9 juin 1998 : Communication partielle du contrat Smac par Dominique Strauss Kahn en tant que Ministre de l'Industrie & Finances et Lionel Jospin en tant que Premier Ministre . Depuis cette date l'escroquerie est reconnue.

L'intégralité du contrat étant une pièce compromettante pour des intervenants peu scrupuleux au sein de nos institutions, de fait le contrat Smac est objet de rétention depuis le 4 février 1996, et nos institutions perdurent dans cette opacité et arbitraire favorisant et multipliant forfaitures et turpitudes ...

Depuis les interventions de l'Elysée et Matignon, 17 & 24 juin 1997 , Gilles Murat devrait vivre de son innovation, de son savoir-faire, de son travail

24 juin 1997 : Intervention de Matignon, Henry Pradeaux

17 juin 1997 : Intervention Elysée, Annie Lhéritier

» Soyez assuré Monsieur Murat que Jacques Chirac Président de la République demeure à l'écoute de ses compatriotes et tient compte que leurs demandes soient examinées avec attention «

4 avril 1996 : Aveux d'escroquerie par Hubert Galinat, chargé d'affaire pour le compte du Ministère de l'Industrie & Finances et Georges Vovk pour le compte du Groupe Aérospatiale auprès de l'inventeur Gilles Murat.

Les Produits de l'Inventeur Gilles Murat sont intégrés à la Convention Ministérielle Smac N° 96-2-93-0289, sans que l'inventeur en soit informé, et le Ministère de l'Industrie et des Finances valide ce détournement de propriété intellectuelle

Gilles Murat aura des contacts avec Hubert Galinat et le rencontra au Salon Informatique du MICAD. Gilles Murat effectuera une présentation et démonstration de ses produits, **néanmoins Hubert Galinat ne pourra communiquer le contrat Smac à Gilles Murat par craintes de représailles ...**

Ce qui confirme des pressions sur l'affaire ministérielle SMAC (sur la base d'une innovation pourtant unique au monde selon matradatavision)

18 janvier 1995 : José Rossi, Ministre de l'Industrie répond à la demande d'assistance de Gilles Murat pour promouvoir son innovation, en terme de subventions. Depuis cette date, l'inventeur devrait pouvoir vivre de son invention avec l'assistance financière et protection intellectuelle du Ministère de l'Industrie et des Finances ainsi que du Ministère de la Culture

Qui a pris l'initiative de spolier l'inventeur, les grands groupes industriels, les lobbies financiers, les lobbies politique ?

1993 : Droit d'Auteur pour Bibliothèque paramétrée pour DAO & CAO.

INTERDEPOSIT : IDDN.F.R.0001.47001300.R.P.000.00000

Jurisprudence du 14 juin 1983 en Référé » le logiciel est une œuvre de l'esprit au sens de l'article 2 de la loi du 11 mars 1957, au terme de l'article 1er est exclusif et opposable à tous ...

Cette jurisprudence est abusivement bafouée par les Ministères de l'Industrie et des Finances et de la Culture, par les tribunaux de Grande Instance, et confirme une corruption institutionnelle ...

Gilles Murat, Inventeur reconnu par l'Etat et paradoxalement Victime d'Etat, Victime de favoritisme et de copinage affairiste, Victime d'espionnage industriel, Victime de spoliation .../...

LE PIRATAGE COÛTE CHER A LA FRANCE 3,4 milliards d'Euros,

Le piratage a été mis en exergue par différents articles de presses, et de radio, par Hubert Losco des renseignements généraux, par le Préfet Rémy Pautrat ancien patron de la DST, et de ce fait Gilles Murat alerte sur son cas personnel ces intervenants et journalistes

Le Dossier Smac relève d'intérêt personnel, copinage, d'affairisme

Isoler financièrement et moralement, et harceler une Victime est la technique des prédateurs et des réseaux d'influence ou lobbies

Par abus de pouvoir une spoliation était une première étape, les réseaux d'influence passe à la deuxième étape la spoliation de la résidence de l'inventeur Gilles Murat à Lentilly, une expulsion de type mafieux au 12 octobre 2010, après d'autres exactions ...

CLIQUEZ ICI (SPOLIATIONS) : <http://francespo.wordpress.com>

Site plus détaillé mais arrêté en 2005, lorsque les événements et des contacts de Gilles Murat et de proche avec le Président de la République Jacques Chirac permettaient d'espérer un dénouement voir le dossier spécifique à l'inventeur Gilles Murat

Jacques Chirac intervenait alors auprès du Ministère de la Justice, Ministère de l'Industrie et des Finances, mais ensuite plus rien ... !

Dossier Gilles Murat : <http://pagesperso-orange.fr/sife>

<http://fr-fr.facebook.com/people/Gilles-Murat/100003331622935>